CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 octobre 2026
N° 08

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 16 Votants :19

Étaient présents	*RONDEAU Landry, PLUCHON Pierre, MORISSET Mary, MOREAU Lionel, SOULARD Olivier, BEIGNON Alexandre, BADREAU Medhi, BIZON-LIARD Virginie, DEVILLER Nathalie, GUILLET-HAROUDJ Nelly, PINEAU Audrey, PINEAU Jérôme, TERRIEN Willy, JULIEN Fabrice, BLOUIN Emilie, JOBERT Elise,*
Absents excusés :	*BEAUNE Alexandra, GUIGNARD Stéphanie, VITALI Pierre*
Pouvoirs :	*BEAUNE Alexandra à RONDEAU Landry, GUIGNARD Stéphanie à SOULARD Olivier, VITALI Pierre à PLUCHON Pierre*
Secrétaire de séance :	*GUILLET-HAROUDJ Nelly*

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 7 septembre 2026, a été approuvé à l'unanimité par les élus.

LOTISSEMENT LE LONGUENAIS : VENTE D'UN TERRAIN À UN BAILLEUR SOCIAL

Monsieur le Maire explique que la société PODELIHA souhaite acquérir le lot n°6 du lotissement le Longuenais. La précédente délibération autorisait uniquement Monsieur le Maire à signer l'acte de vente. En cas d'absence, il a proposé d'autoriser Madame BEAUNÉ, à signer l'acte de vente relatif à l'acquisition du lot n°6 du lotissement Le Longuenais.

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

LOTISSEMENT LES PREES DU CHÂTEAU

- Avenant numéro 1 au marché de maîtrise d'œuvre

Madame MORISSET, adjointe au Maire en charge des lotissements, explique que la surface cessible du terrain proposé à la vente n'est pas suffisamment importante. Afin de permettre une modification du projet et de proposer des prix plus accessibles aux futurs acquéreurs, il est envisagé de procéder à une modification du permis d'aménager.
La réalisation de cette opération représente un coût de 1 425 euros.
Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil municipal de l'autoriser à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre, nécessaire à la modification du permis d'aménager.

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

➢ Dénomination du nom des rues

Madame MORISSET, adjointe au Maire en charge des lotissements rappelle que le nom des rues a été fixé par le précédent conseil municipal lors de sa séance du 9 février 2026.Le Conseil municipal doit maintenant se prononcer sur la numérotation des lots de la première tranche du lotissement.

Après présentation du tableau, la délibération a été adoptée à l'unanimité.

PARKING DES ANCIENS COMBATTANTS : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET AUTRES ORGANISMES – AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEVIS

Monsieur PLUCHON, adjoint au Maire en charge de l'aménagement du territoire explique que dans le cadre des travaux prévus sur le parking des Anciens Combattants, la commune peut bénéficier d'une subvention du Conseil départemental au titre du programme de gestion des eaux pluviales. Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur la demande de cette subvention.

Par ailleurs, plusieurs devis ont été demandés pour réaliser les travaux. Deux entreprises ont été retenues pour un montant total de 99 652.80 euros. Monsieur le maire demande au conseil son accord pour la signature des devis.

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE ACCUEIL DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire explique que, depuis plusieurs mois, les élus, en collaboration avec l'équipe administrative, travaillent sur le projet de réaménagement de l'espace d'accueil de la mairie.
Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des administrés, en leur offrant un espace plus fonctionnel, convivial et adapté à leurs besoins, tout en permettant aux agents municipaux de recevoir les usagers dans de meilleures conditions.

Monsieur SOULARD, conseiller délégué aux bâtiments, présente au conseil les entreprises retenues par le bureau municipal. Le montant total de ce projet est de 75 137.49 euros.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à signer les devis correspondants.

RESSOURCES HUMAINES : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire rappelle qu'un agent intégrera la commune à compter du 19 octobre 2026. Par ailleurs, un agent quittera ses fonctions à compter du 1er novembre 2026.
Afin de prendre en compte ces changements dans les effectifs de la commune, il est essentiel de modifier le tableau des effectifs. Il convie le conseil municipal à donner son avis sur cette modification.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

MARCHE RELATIF À L'AQUISITION ET A LA MAINTENANCE DES DEFIBRILATEURS : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES-AUTORISATION DE SIGNATURES

Monsieur le Maire explique que la Communauté de Communes propose de renouveler le groupement de commandes pour l'achat et la maintenance des défibrillateurs sur la période du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2030. Aussi, dans un souci de rationalisation et d'optimisation des coûts, pour ce type d'achat, il sera proposé d'adhérer à ce groupement de commandes. Le conseil municipal accepte l'adhésion à l'unanimité.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA VENDEE

À la suite des élections municipales et de l'installation du nouveau Conseil municipal, certaines conventions avec le Centre de Gestion doivent être renouvelées afin d'assurer la continuité des services. Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur le renouvellement des adhésions suivantes :

- ✓ le service de médecine du travail : ce service permet de bénéficier du suivi médical des agents
- ✓ la mission temporaire ; ce service gère le recrutement et/ou les formalités administratives en cas d'arrêt de travail d'un agent en poste.
- ✓ la prestation chômage ; les collectivités sont sous le régime de l'auto-assurance. Ce service assure, pour le compte de la collectivité, l'instruction et le suivi mensuel des allocations de retour à l'emploi des agents publics involontairement privés d'emploi.
- ✓ le service de paie urgente : en cas d'indisponibilité de l'agent en charge de la gestion des salaires, ce service prend le relais.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion aux prestations proposées.

SUIVI DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS :

➢ Futurs événements

Les membres de la commission culture et lien social, présentent les futurs évènements organisés sur la commune :

Matinée citoyenne :

Les membres de la commission culture et lien social vous invitent à prendre part à la matinée citoyenne, le samedi 17 octobre 2026 à l'Église Saint Christophe de 10 heures à 12 heures. Une belle occasion de se retrouver, de s'impliquer ensemble pour notre cadre de vie, et de partager un moment convivial, verre de l'amitié offert ! Inscriptions en mairie jusqu'au 16/10.

Une naissance, un arbre

L'évènement « une naissance, un arbre » se déroulera le 28 novembre 2026, pour les enfants de la commune nés en 2025.

➢ La base de loisirs de la Tricherie

Monsieur PLUCHON, 2ème adjoint en charge de la tricherie, annonce que la vidange du lac aura lieu le 5 décembre 2026.

Les élus travaillent actuellement sur le projet de maintien de la baignade. Les agents de la Communauté de Communes ont été sollicités pour apporter une aide technique pour l'élaboration du projet.

➢ Centre périscolaire

Les élus ont validé le choix ainsi que les coloris des matériaux proposés par la commission bâtiment de et présentés par Monsieur SOULARD, conseiller délégué aux bâtiments, à savoir :

- ✓ Salle de sieste : revêtement de sol Diversion ivoire
- ✓ Bureau : revêtement de sol Hubana beige
- ✓ Salle activité : revêtement de sol Urban beige
- ✓ Espace polyvalent : carrelage crème

➢ **Conseil municipal des enfants**

Les élus de la commission CME rappelle que l'élection du nouveau conseil municipal des enfants auront lieu le vendredi 16 octobre à la mairie.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe les élus que 18 tables de pique-nique ont été achetées au labyrinthe de Vendrennes pour un montant de 300 euros l'unité
- La commune se porte candidate auprès de la communauté de communes du Pays de Herbiers afin de réaliser un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

MESNARD LA BAROTIERE, le 05 octobre 2026

Le secrétaire de séance
Nelly HAROUGJ- GUILLET

Le Maire,
Landry RONDEAU

MAIRIE DE MESNARD-LA-BAROTIERE (Vendée)

Les rendez-vous

DE LA COMMUNE

OCTOBRE 2026

❖ MATINÉES CITOYENNES :

Le **samedi 17 octobre 2026**, la commune organise une **matinée citoyenne dédiée au nettoyage de notre cadre de vie**.

Cette initiative est l'occasion de nous retrouver, habitants de tous âges, pour consacrer quelques heures à l'entretien et à la propreté de notre commune, tout en partageant un moment convivial et utile à tous.

Samedi 17 octobre 2026
Rendez-vous à 10h
Devant l'église Saint-Christophe

Cette matinée est ouverte à toutes et à tous, inscription conseillée jusqu'au 16/10. Venez simplement avec votre bonne humeur et munis de vos gants !

❖ INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU PAYS DES HERBIERS



Le Département de la Vendée et la Région Pays de la Loire réalisent l'inventaire du patrimoine culturel du Pays des Herbiers.

Menée par **Yannis Suire**, conservateur du patrimoine aux Archives départementales de la Vendée, l'étude est conduite à partir de septembre 2026 à Mesnard-la-Barotière.

Elle consiste à observer sur le terrain le patrimoine architectural, à reconstituer son histoire grâce aux archives, et à le mettre en valeur à travers une base de données qui sera accessible à tous. Pour en savoir plus et partager toute information sur l'histoire et le patrimoine de la commune, www.archives.vendee.fr, mail : yannis.suire@vendee.fr

Les informations
DE LA COMMUNE

◆ NAISSANCES :

Aaron TASSERIT, né le 08 septembre 2026

à la Roche sur Yon

◆ MARIAGES DANS NOTRE COMMUNE :

Thibaut TEXIER et Clarisse BRUNET

mariés le 26 septembre 2026

● PERMANENCES DES ELUS SAMEDI : 10h – 11h

7 novembre 2026 : Pierre PLUCHON – 2°Adjoint

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec un élu en dehors de cette date en appelant la mairie : 02.51.66.02.74 ou par mail : mairie@mesnardlabarotiere.fr

● UN NOUVEAU SITE POUR LA COMMUNE

La commune prépare actuellement la mise en ligne de son nouveau site internet. Plus moderne, pratique et accessible, il vous permettra de retrouver plus facilement toutes les informations, actualités…

Une publication sera diffusée sur nos réseaux pour vous annoncer sa mise en ligne !



Rejoignez la chaîne WhatsApp de la commune de Mesnard La Barotière

• TRAVAUX AMENAGEMENT PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS



A compter du **16 octobre 2026**, le parking des Anciens combattants sera temporairement fermé en raison de travaux de réaménagement.

Cette fermeture permettra la réalisation de travaux dans les meilleures conditions et contribuera à l'amélioration de cet espace.



L'agenda de rentrée

DES ASSOCIATIONS

HISTOIRE DE MESNARD - PROPOSITION VENTE CLE USB

Le groupe Histoire et Mémoire de Mesnard, affilié au club des Blés d'Or, suite à plusieurs sollicitations va fournir aux personnes qui le souhaitent des **clés USB contenant le film « Balade au cœur de l'histoire de Mesnard » moyennant un paiement de 7,00 euros.**

Réservation par dépôt de chèque à l'ordre « Club Les Blés d'or » avec nom prénom, n° de téléphone chez Serge Fichet, 3 rue des primevères, ou Josiane Vaillant, 11, rue du calvaire.
Réservation également par Hello Asso : https://www.helloasso.com/associations/familles-rurales-les-bles-d-or/evenements/cles-usb-film-balalde-qu-coeur-de-l-histoire-de-mesnadr

Clés USB gravées sur commande, un délai sera nécessaire entre la commande et la livraison. Vous serez prévenu lorsque votre clé USB sera disponible ainsi que des modalités pour la récupérer.





Annulé

LES BLES D'OR – MINI-CONCOURS

Le club des retraités de Mesnard organise le **Jeudi 16 octobre 2026** à la salle polyvalente un mini concours de belote et autres jeux de société ouvert à tous.

Les inscriptions se feront à partir de 14h.

Les jeux débuteront à 14h30.

5€ pour les adhérents et 6€ pour les non-adhérents.

Chacun repartira avec le même lot.

Les gâteaux et boissons sont offerts.



Union Nationale des combattants MESNARDLA BAROTIERE

Invitation cérémonie du Mercredi 11 Novembre 2026 à MESNARD

Madame, Monsieur,

Afin de commémorer l'armistice du 11 Novembre 1918, vous êtes cordialement invités le Mercredi 11 Novembre 2026, en présence de nos 3 sections, Beaurepaire, Mesnard et Vendrennes, et des élus de nos 3 communes.

Programme :

- 10h30 Messe en l'église de Mesnard
- 11h30 Défilé de l'église au cimetière
- 11h40 Cérémonie au monument aux morts au cimetière de Mesnard.
- 12h00 Défilé du cimetière à la salle polyvalente pour le vin d'honneur offert par la municipalité.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant.

Le Président UNC de Mesnard Serge FICHET



